

Nos formations

en **Banque, Finance,
Assurance – ESEMAP**





LICENCE PRO.



Apprentissage



Contrat Pro.

Lieu de la formation
Angers

Chiffres clés
L'Université d'Angers
est classée 1^{re}
pour son taux de réussite
en licence

Contact
licencepro.deg@contact.univ-angers.fr

**Responsables
de la formation**
François HERNANDEZ
francois.hernandez@univ-angers.fr
Bruno SÉJOURNÉ
bruno.sejourne@univ-angers.fr

Adresse web
www.univ-angers.fr/deg



CHARGÉ DE CLIENTÈLE BANQUE

Objectifs

L'objectif de la formation en alternance (contrats d'apprentissage ou de professionnalisation) est d'acquérir les compétences nécessaires aux conseillers gestionnaires de clientèle « particuliers ». Au-delà du développement des compétences techniques, l'accent est mis sur la polyvalence et la capacité à évoluer. La formation est optimisée par le partenariat Université d'Angers/École supérieure de la Banque.

En complétant l'expérience « terrain » acquise progressivement au sein de l'établissement bancaire, la formation a pour objectifs la maîtrise des connaissances fondamentales et l'acquisition du savoir-faire « métier ». Les thèmes étudiés sont :

- l'environnement juridique et fiscal ;
- l'économie générale, monétaire et financière ;
- l'environnement financier et les risques ;
- le crédit bancaire ;
- les produits bancaires et non bancaires d'épargne ;
- la prévention et la gestion des risques ;
- l'assurance des biens et des personnes ;
- l'approche patrimoniale ;
- l'optimisation du comportement commercial ;
- la communication professionnelle.

Compétences visées

Le conseiller « Chargé de clientèle » a pour rôle de contribuer efficacement à la rentabilité de l'agence en développant un portefeuille de clients, à travers différentes démarches :

- accueillir et satisfaire la clientèle en mode multi-canal ;
- conduire une démarche de conquête au quotidien ;
- développer une relation client de qualité et mutuellement profitable.

Il connaît les produits bancaires, propose des prestations en relation avec les attentes du client, entretient la confiance, négocie les conditions, mesure les performances et sait travailler en équipe.

Insertion professionnelle

Métiers à dominante commerciale dans les banques de réseau (ou les compagnies d'assurance).

Public visé

Toutes personnes (étudiants, demandeurs d'emplois) titulaires d'un diplôme de niveau III : DUT (GEA, TC...), BTS tertiaires, L2 (économie gestion, AES, Droit, LEA...) ou possédant une expérience significative en lien avec la formation pour un accès via une validation des acquis professionnels et personnels (VAPP).

Programme

Semestre 5 :

Unité 1

Droit civil et commercial
Droit bancaire
Principes fondamentaux de la fiscalité des particuliers
Économie générale
Système monétaire et financier
Firme bancaire: notions de comptabilité bancaire

Unité 2

Clients et compte de dépôt
Produits bancaires et non bancaires d'épargne
Prévention et gestion des risques
Assurance des personnes, Assurance des biens, Assurance vie

Unité 3

Intégration dans l'équipe de travail
Approche bancaire de l'acte de vente
Techniques de communication
Tarification
Les incivilités
Informatique

Semestre 6 :

Unité 4

Marchés de capitaux
Environnement international
Gestion financière et risques
Crédits aux particuliers
Gestion et développement du portefeuille client
Transmission du patrimoine à titre gratuit
Approche globale
Valeurs mobilières et techniques boursières
Approche bancaire de la négociation commerciale
Anglais bancaire et financier
Mathématiques financières
Marketing bancaire

Unité 5

Rapport d'activité et projet tuteuré

Unité 6

Travaux d'étude et de recherche

Modalités pratiques*

Attention : la sélection par l'Université est préalable au recrutement par l'établissement bancaire.

Deux sessions de recrutement

1^{re} session :

Mise en ligne du dossier sur le site de la Faculté : fin janvier 2019
Date de clôture des candidatures : mi-mars 2019
Réponse aux candidats et envoi des listes aux banques partenaires : mi-mars 2019
Recrutement des banques : fin mars à début mai 2019

Job dating : organisé courant avril pour favoriser le contact entre les étudiants et les employeurs potentiels

2^e session : *ne sera ouverte que s'il reste des places disponibles après la première session*

Mise en ligne du dossier sur le site de la Faculté : début mai 2019
Date de clôture des candidatures : fin mai 2019
Réponse aux candidats et envoi des listes aux banques partenaires : début juin 2019
Recrutement des banques : début juin 2019

Rythme d'alternance : 2 semaines de formation à l'Université/ 2 semaines en entreprise.
Période de formation : de septembre à septembre.
Durée de formation : voir calendrier de la formation.
S'inscrire également sur le site de L'École supérieure de la Banque : www.esbanque.fr/candidat-alternance
Coût : nous consulter

** les dates précises de recrutement seront communiquées fin janvier 2019 sur le site web de la Faculté.*

LICENCE PRO.



Apprentissage



Contrat Pro.

Lieu de la formation
Angers

Chiffres clés
L'Université d'Angers
est classée 1^{re}
pour son taux de réussite
en licence

Contact
licencepro.deg@contact.univ-angers.fr

**Responsables
de la formation**
Catherine DRIANCOURT
catherine.driancourt@mainetloire.cci.fr
Jesus Herell NZE OBAME
jesus.nzeobame@univ-angers.fr

Adresse web
www.univ-angers.fr/deg



CHARGÉ DE CLIENTÈLE ASSURANCE

Objectifs

L'objectif de la formation est de doter les étudiants de la formation en alternance (contrat d'apprentissage ou de professionnalisation) des connaissances et des compétences nécessaires à l'exercice de leur devoir de conseil dans les propositions commerciales de services d'assurance offerts par les entreprises d'assurance et les réseaux bancaires.

Pour répondre à cet objectif, la formation met l'accent sur :

- la consolidation des connaissances sur le secteur de l'assurance, son environnement, les services (assurances des biens et responsabilités, assurances de personnes) et leur commercialisation dans le respect de la réglementation ;
- le renforcement des compétences permettant d'établir une relation de confiance avec les clients et de répondre à leurs objectifs commerciaux dans un environnement en mutation avec les technologies de l'information et la communication (TIC).

Compétences visées

- Identifier les besoins des clients et transformer ces informations en décisions d'achat ;
- Mobiliser des connaissances pour répondre aux attentes des clients ;
- Organiser et mettre en œuvre une action commerciale ;
- S'approprier la stratégie de l'entreprise dans un environnement concurrentiel.

Insertion professionnelle

Salariés des entreprises d'assurance ou des réseaux bancaires : conseiller clientèle, conseiller commercial, chargé de clientèle.

Public visé

Toute personne (étudiant, demandeur d'emploi) titulaire d'un diplôme de niveau III : BTS tertiaires, DUT (GEA, TC, CG,...), L2 (droit, économie, gestion,...) ou ayant une expérience professionnelle significative en lien avec la formation pour un accès via une validation des acquis professionnels et personnels (VAPP).

Programme

Semestre 5 :

Unité 1

Droit de la famille et des successions
Droit fiscal et produits d'assurance
Droits des contrats et responsabilité du vendeur
Macroéconomie: conjoncture économique
Économie d'entreprise
Marchés financiers

Unité 2

Le secteur de l'assurance, ses institutions et le législateur
Économie du risque
Mathématiques financières
L'assurance IARD
Produits de prévoyance
Produits d'épargne
Systèmes et produits retraite
Approche individuelle et collective des contrats

Unité 3

Entrée en relation et découverte
Gestion de la relation client, diagnostic et conduite d'entretien
Développement de la clientèle et usage du numérique
Outils informatiques généraux
Anglais de l'assurance

Semestre 6 :

Unité 4

Commercialisation de l'assurance
Action commerciale et usage du numérique au sein d'une équipe
Marketing appliqué
Conférence e-commerce/ produits financiers

Unité 5

Projet tuteuré : mémoire et rapport d'activités

Modalités pratiques

Dossier d'inscription en ligne (dès le mois de janvier) :
www.maineetloire.cci.fr

Pré-inscription en ligne :
www.cciformation49.fr > onglet « Candidature en ligne »

Recrutement sur dossier et entretien : janvier à juillet.

Rythme de l'alternance : 2 semaines de formation/ 2 semaines en entreprise.

Période de formation : de septembre à septembre.



MASTER



Lieu de la formation
Angers

Chiffres clés

Taux d'insertion pro.
à 6 mois : **100 %**

Contact

esemap@contact.univ-angers.fr

**Responsables
de la formation**

M1 Finance

Bruno SEJOURNÉ
bruno.sejourne@univ-angers.fr

M2 SFE

Bruno SEJOURNÉ/Diana POP
bruno.sejourne@univ-angers.fr
diana.pop@univ-angers.fr

M2 LF

Guido HÜLSMANN
guido.hulsmann@univ-angers.fr

Adresse web

www.univ-angers.fr/deg



École Supérieure d'Économie
et de Management des Patrimoines
Université d'Angers

MENTION FINANCE

Objectifs

Les entreprises du secteur Banque-Finance-Assurance ont entrepris il y a quelques années une mutation de leur politique de recrutement avec une place croissante accordée aux formations de niveau Bac+5 (Master). Cette évolution est doublement justifiée par la nécessité de mobiliser un large socle de connaissances (marchés, produits, techniques...) à tous les niveaux d'activité et par la volonté de faire accéder rapidement les nouvelles générations de collaborateurs à des fonctions d'encadrement.

Au sein de l'**École supérieure d'économie et de management des patrimoines (ESEMAP)**, la mention finance forme de futurs cadres de ce secteur d'activité, en favorisant principalement leur insertion professionnelle sur des métiers à forte technicité.

L'année de Master 1 est dédiée à l'acquisition d'un socle de connaissances, au sein d'un large tronc commun (avec des unités préparant aux différents M2).

Le **M2 Services financiers aux entreprises** forme principalement à des métiers de front office en relation avec la clientèle entreprises (chargé de clientèle professionnels, chargé d'affaires entreprises, analyste crédit ou financier, métiers du capital investissement ...).

Le **M2 Law and Finance** permet de développer, à travers un cursus en M2 intégralement dispensé en langue anglaise, des compétences juridiques et financières facilitant l'accès à des emplois dans le middle office et les départements stratégie et conformité.

Poursuite | Insertion

L'ESEMAP a pour vocation première l'insertion professionnelle de ses étudiants.

Après une entrée en M1, soit au sein de la mention Finance, soit au sein de la mention Gestion de patrimoine, les étudiants poursuivent leur cursus dans les M2 offerts au sein de ces deux mentions.

L'insertion professionnelle des étudiants issus du M2 Services financiers aux entreprises concerne très majoritairement le secteur bancaire, sur des postes de :

- Conseiller clientèle professionnel ;
- Chargé d'affaires entreprises ;
- Chargé d'affaires épargne salariale ;
- Analyste Crédit.

Au sortir du M2 Law and Finance, les débouchés sont attendus dans les établissements bancaires, compagnies d'assurance, sociétés de gestion et organismes régulateurs sur des postes de :

- Spécialiste conformité ;
- Stratégiste ;
- Chargé d'études/économiste financier.

— Programmes

L'année de master 1 est destinée à compléter l'acquisition d'un socle de connaissances et de compétences nécessaires à la construction du projet professionnel de l'étudiant et visant à pouvoir accéder aux M2 de la mention Finance ou de la mention Gestion de patrimoine de l'ESEMAP.

- L'accent est mis sur la finance de marché (théorie du portefeuille, placements collectifs, taux de change...), sur les fondamentaux juridiques, économiques et de management, ainsi que sur la maîtrise des outils de communication.
- Les étudiants qui souhaitent s'orienter vers le M2 Services financiers aux entreprises terminent l'année par un **stage** de 8 semaines minimum dans une entreprise du secteur financier.
- Un module spécifique en **anglais** est proposé aux étudiants se destinant au M2 Law and Finance. On y aborde les questions de théorie financière, y compris à travers des séminaires.
- Les cours sont assurés par une équipe d'enseignants-chercheurs et de professionnels.

Le **Master 2 Services financiers aux entreprises** associe également professionnels et enseignants-chercheurs pour préparer au mieux les étudiants à leur future carrière. Les problématiques de financement des entreprises sont dominantes, que ce soit sous l'angle de la finance d'entreprise, de la finance de marché ou de l'aspect juridique. Un **stage** de 4 mois minimum termine l'année. Dans le détail, les modules portent sur :

- Le droit et la fiscalité des entreprises ;
- L'analyse financière ;
- Les problématiques de crédit aux entreprises ;
- Les différentes formes de financement ;
- Analyse des flux financiers ;
- La transmission d'entreprise ;
- La relation commerciale avec les dirigeants d'entreprise.

Le **Master 2 Law and Finance** est dispensé en anglais. Des professionnels de la réglementation (autorités financières) viennent compléter, sous la forme de séminaires, le programme de cours. Un mémoire est réalisé sous la responsabilité d'un enseignant-chercheur. Les principaux domaines étudiés sont :

- La finance d'entreprise et la finance de marché ;
- Les risques financiers ;
- La réglementation financière (notamment dans le cadre européen).

— Public visé

- Les étudiants ayant validé le parcours Banque-Finance-Assurance (ESEMAP) de la licence Economie et gestion de l'Université d'Angers rentrent de plein droit en M1 (parcours recommandé).
- Peuvent être candidats en **M1 : les étudiants ayant validé 180 ECTS** dans des formations en économie, gestion, administration économique et sociale, mathématiques appliquées aux sciences sociales, droit, langues étrangères appliquées, écoles de commerce.
- Peuvent être candidats en **M2 Services financiers aux entreprises** : les étudiants ayant validé un M1 en économie, gestion, finance, écoles de commerce.
- Peuvent être candidats en **M2 Law and Finance** : les étudiants ayant validé un M1 en économie, gestion, finance ou droit. Une double compétence droit et économie est appréciée. Une maîtrise minimum de la langue anglaise est nécessaire.
- **Les candidats en M1 ou M2 Services financiers aux entreprises ou Law and Finance constituent un dossier** (téléchargeable sur le site de l'Université) retraçant notamment leur parcours et qui permet de vérifier un certain nombre de pré-requis. S'ils sont déclarés admissibles, ils sont convoqués pour un **entretien individuel** avec le jury. L'entretien pour le M2 Law and Finance se déroule au moins partiellement en anglais.



MASTER



Lieu de la formation
Angers

Chiffres clés
Insertion pro. à 6 mois : **100 %**
Taux de réussite
proche des **100 %**

Contact
esemap@contact.univ-angers.fr

**Responsable
de la formation**
M1 et M2 GP
Bruno SEJOURNÉ
bruno.sejourne@univ-angers.fr

Adresse web
www.univ-angers.fr/deg



MENTION GESTION DE PATRIMOINE

Objectifs

Les entreprises du secteur Banque-Finance-Assurance ont entrepris il y a quelques années une mutation de leur politique de recrutement avec une place croissante accordée aux formations de niveau Bac+5 (Master). Cette évolution est particulièrement sensible dans le domaine de la Gestion de patrimoine, de par la progression des services dédiés et le déploiement de nouveaux acteurs. Dans cette spécialité, le niveau bac+5 est justifié par la nécessité de mobiliser un large socle de connaissances (droit, fiscalité, économie, finance, gestion). Il s'agit d'un niveau nécessaire à l'obtention de certaines cartes professionnelles et de la Compétence juridique appropriée. Il se justifie enfin par la volonté de faire accéder rapidement les nouvelles générations de collaborateurs à des fonctions d'encadrement.

Au sein de l'**École Supérieure d'Économie et de Management des Patrimoines (ESEMAP)**, la mention Gestion de patrimoine forme de futurs cadres de ce secteur d'activité, en favorisant principalement leur insertion professionnelle sur des emplois à forte technicité.

L'année de Master 1 est principalement dédiée à l'acquisition d'un socle de connaissances juridiques, économiques, managériales et financières.

Le **M2 Gestion de patrimoine** forme les futurs collaborateurs des établissements bancaires, des cabinets indépendants et des compagnies d'assurance (cellules patrimoniales ou agents généraux). Proposée en **alternance**, cette année de M2 bénéficie de la collaboration de l'ESEMAP avec L'École supérieure de la Banque.

Les diplômés du Master Gestion de patrimoine obtiennent (sur demande) la qualification de European Financial Planner.

Poursuite | Insertion

L'ESEMAP a pour vocation première l'insertion professionnelle de ses étudiants.

Après une entrée en M1, soit au sein de la mention Finance, soit au sein de la mention Gestion de patrimoine, les étudiants poursuivent leur cursus dans les M2 offerts au sein de ces deux mentions.

À l'issue de leur contrat d'apprentissage ou de professionnalisation au sein du M2 Gestion de patrimoine, les étudiants trouvent leur premier emploi sur des postes de :

- Conseiller en gestion de patrimoine junior ;
- Conseiller clientèle Professionnels ;
- Chargé de clientèle bonne/haut de gamme.

Ils évoluent ensuite vers des postes de Conseiller en gestion de patrimoine senior, de Banquier privé, de gérant de fortune, d'Ingénieur patrimonial, de Family Officer, de Directeur d'agence...

■ Programmes

L'année de **master 1** est une année de **formation initiale** destinée à compléter l'acquisition d'un socle de connaissances et de compétences nécessaires à la construction du projet professionnel de l'étudiant et visant à pouvoir accéder aux M2 de la mention Finance ou de la mention Gestion de patrimoine de l'ESEMAP.

- L'accent est mis sur la finance de marché (théorie du portefeuille, placements collectifs, taux de change...), sur les fondamentaux juridiques (droit de l'immobilier, régimes matrimoniaux...), économiques et de management, ainsi que sur la maîtrise des outils de communication.
- L'année se termine par un **stage** de 8 semaines minimum dans une entreprise du secteur financier.
- Les cours sont assurés par une équipe d'enseignants-chercheurs et de professionnels.

L'année de **Master 2** se déroule en **alternance**, sous la forme de contrats d'apprentissage ou de professionnalisation. L'enseignement associe également professionnels et enseignants-chercheurs pour préparer au mieux les étudiants à leur future carrière. Toutes les compétences d'un gestionnaire de patrimoine sont abordées, à la fois dans l'approche globale et de manière spécifique, à savoir :

- Collecter les informations personnelles et patrimoniales du client, les analyser, définir, comprendre et hiérarchiser ses objectifs, déterminer son profil de risque ;
- Poser un diagnostic et proposer une stratégie patrimoniale (juridique, fiscale, financière, immobilière...) ;
- Commercialiser certaines solutions et exercer le rôle de maître d'œuvre pour d'autres ;
- Assurer une veille de la situation du client, de l'environnement extérieur ; adapter la stratégie patrimoniale en conséquence ;
- Développer le portefeuille clients.

Pour ce faire, les différents modules portent sur :

- Le droit et la fiscalité des particuliers et des professionnels ;
- L'analyse des comportements d'épargne ;
- Les différentes solutions de placement (actifs financiers, immobiliers, œuvres d'art...) ;
- Le financement par le crédit ;
- Les approches réglementaires, déontologiques et commerciales ;
- Le traitement d'études de cas.

■ Public visé

- Les étudiants ayant validé le parcours Banque-Finance-Assurance (ESEMAP) de la licence Économie et Gestion de l'Université d'Angers rentrent de plein droit en M1 (parcours recommandé).
- Peuvent être candidats **en M1 : les étudiants ayant validé 180 ECTS** dans des formations en économie, gestion, administration économique et sociale, mathématiques appliquées aux sciences sociales, droit, langues étrangères appliquées, écoles de commerce.
- Les étudiants ayant validé leur M1 dans les mentions Gestion de patrimoine ou Finance de l'ESEMAP rentrent de plein droit en M2 Gestion de patrimoine s'ils obtiennent un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation auprès des établissements financiers partenaires (parcours recommandé).
- Peuvent être candidats **en M2 Gestion de patrimoine** : les étudiants ayant validé un M1 en économie, gestion, finance, droit, écoles de commerce.

Les candidats en M1 ou M2 Gestion de patrimoine **constituent un dossier** (téléchargeable sur le site de l'Université) retraçant notamment leur parcours et qui permet de vérifier un certain nombre de prérequis.

- En M1, s'ils sont déclarés admissibles, ils sont convoqués pour un **entretien individuel** avec le jury.
- En M2, s'ils sont admissibles, ils doivent obtenir un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation auprès des établissements financiers partenaires.

TITRE RNCP

ACCESSIBLE EN
FORMATION CONTINUE



Lieu de la formation
Angers

Chiffres clés

Taux d'obtention : 100% (2019/2020)
Taux de satisfaction : 97% (2019/2020)

Contact

Sylvie LAILLER
Assistante de formation
Tél. : 02 44 68 86 98
sylvie.lailler@univ-angers.fr

Responsable de la formation

Bruno SEJOURNE
bruno.sejourne@univ-angers.fr

Adresse web

www.univ-angers.fr/formationpro



Partenaires



CONSEILLER EN GESTION DE PATRIMOINE

Présentation

Le Titre «Conseiller en Gestion de Patrimoine» est reconnu Titre de niveau 7 (anciennement de niveau 1), inscrit au Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP), Code NSF 313 (Journal Officiel, arrêté du 12 août 2013). Il permet ainsi :

- D'exercer une activité de conseil financier (CIF)
- De justifier de la Compétence Juridique Appropriée (CJA)
- L'octroi de cartes professionnelles : carte T immobilière, de démarcheur financier, d'intermédiaire en assurances
- D'obtenir le statut d'intermédiaire en opérations de banques et en services de paiement (IOBSP).
- Les diplômés du Titre Conseiller en Gestion de Patrimoine obtiennent (sur demande) la qualification de **European Financial Planner**.

Objectifs

Acquérir et/ou développer les compétences méthodologiques et techniques (économiques, financières, juridiques, fiscales) nécessaires à l'exercice du métier de gestionnaire de patrimoine dans toutes ses dimensions :

- Établir un **bilan patrimonial** : collecter/analyser les informations, comprendre/hierarchiser les objectifs de son client et déterminer son profil de risques
- Apporter un conseil personnalisé : poser un diagnostic, proposer une stratégie patrimoniale globale
- Réaliser la mise en œuvre et le suivi de cette stratégie : assurer une veille sur l'environnement et la situation de son client, suivre les placements, procéder aux ajustements et arbitrages nécessaires, ...

Public visé

La formation s'adresse aux professionnels de la gestion de patrimoine :

- Indépendants de la gestion de patrimoine
- Salariés de la Banque et de l'Assurance
- Agents généraux d'assurance
- Notaires, avocats
- Experts comptables

Conditions d'admission :

- être titulaire d'un diplôme Bac+4 (**non exigé pour l'inscription par module**)
- ou, dans le cadre d'une démarche de Validation d'Acquis Professionnels et Personnels (VAPP), de posséder le Bac et justifier d'un minimum de 3 ans d'expérience professionnelle dans le domaine de la gestion de patrimoine.

La formation est aussi accessible via la VAE (Validation des Acquis d'Expérience).

Module 1

Introduction - 3 jours

- Présentation de la formation
- Approche méthodologique de la gestion de patrimoine
- Maîtrise de l'outil : calcul financier
- Environnement économique : financement de l'économie et intermédiation financière
- Réglementation de l'activité du Conseiller en Gestion de Patrimoine

Module 2

Droit et fiscalité du particulier - 6 jours

- Fiscalité des particuliers
- Régimes matrimoniaux
- Successions et libéralités

Module 3

Patrimoine financier : produits et marchés - 5 jours

- Présentation des marchés financiers: monétaire, obligataire, actions, dérivés
- Théorie du portefeuille et comportement des actionnaires individuels
- Placements collectifs

Module 4

Patrimoine immobilier - 4 jours

- Droit de l'immobilier
- Immobilier collectif

Module 5

Droit et fiscalité de l'entreprise - 6 jours

- Droit des entreprises
- Fiscalité des entreprises
- Aspects juridiques et fiscaux de la transmission d'entreprise

Module 6

Placements alternatifs - 3 jours

- Marché de l'art
- L'épargne en entreprise
- Capital investissement et crowdfunding

Module 7

La prévoyance - 3 jours

- Les régimes de retraite
- L'assurance vie

Module 8 :

Stratégie patrimoniale (6 jours)

- Études de cas

— À noter

Organisation de la formation :

- Durée : 253 heures, soit 36 jours (hors épreuves de validation réparties sur 6 journées supplémentaires).
- Calendrier : 2 journées de formation (le jeudi et vendredi) toutes les 2 semaines (sauf pendant les vacances scolaires).

La formation peut être suivie « à la carte ».

Modalités pratiques :

- Candidatures formation complète : 13 décembre 2021 au 27 janvier 2022 (minimum 12 places et maximum 24 places).
- Inscription par module : possible toute l'année en fonction de la date du ou des modules choisis.
- Sélection sur dossier avec un entretien éventuel de motivation.
- Début de la formation complète : 24 février 2022
- Coût de la formation (les coûts sont forfaitaires, exonérés de TVA) :
 - formation complète : 4800 euros (+ droits universitaires)
 - formation par module : 150 euros par jour de formation (+ droits universitaires, uniquement si objectif de validation du module).

Visitez notre site





Lieu de la formation
Angers

Contacts
esemap@contact.univ-angers.fr

Responsable du Triple Master FI
Guido HÜLSMANN
guido.hulsmann@univ-angers.fr

Directeur de l'ESEMAP
Bruno SEJOURNÉ
bruno.sejourne@univ-angers.fr

**Vice-Doyen en charge
des relations internationales**
Catherine Deffains-Crapsky
catherine.crapsky@univ-angers.fr

Adresse web
www.univ-angers.fr/deg



TRIPLE MASTER EN FINANCE INTERNATIONALE

*Formation proposée conjointement par trois universités :
Université d'Angers (France) ;
Università degli Studi di Macerata (Italie) ;
Uniwersytet Mikołaja Kopernika w Toruniu (Pologne).*

— Présentation

L'Université d'Angers propose un Master en Finance Internationale dans le cadre d'un accord de triple diplôme avec les universités de Macerata (Italie) et Torun (Pologne). Les étudiants inscrits dans ce programme se destinent à obtenir les diplômes de Master des trois institutions partenaires.

L'objectif du programme est de former des futurs professionnels de la finance de marché et d'entreprise dans un contexte interculturel. Les cours sont dispensés par des universitaires et professionnels renommés dans les trois pays. La formation vise l'utilisation autonome des outils de l'analyse économique par les étudiants.

— Programme

Le triple Master en Finance Internationale se déroule sur deux ans dans le cadre du système de Bologne (M1 et M2). Les quatre semestres sont organisés comme suit :

Au **premier semestre**, les étudiants suivent, dans leur université d'origine, les cours des programmes Master partenaires : le Master Sciences économiques (Torun) ; le Master Finance, parcours Law & Finance (Angers) ; et le Master Marchés et institutions financières (Macerata). Ces cours sont dispensés à la fois en anglais et dans la langue locale. À Angers, ces cours s'inscrivent dans les modules suivants : Communication (4 ECTS), Finance de marché (8 ECTS), Droit (5 ECTS), Gestion (7 ECTS), et Law & Finance (6 ECTS).

Au **second semestre**, les étudiants de France et de Pologne partent en Italie pour suivre les cours du Master Marchés et institutions financières à l'Université de Macerata. Tous les enseignements sont dispensés en anglais. Sont proposés les modules suivants : Investment Analysis and Financial Risk Management (6 ECTS), Advanced International Trade (6 ECTS), Mathematical Models for Economics and Finance (6 ECTS), International Marketing (9 ECTS), et Economic Policy and Financial Crisis (3 ECTS).

Au **troisième semestre**, tous les étudiants se retrouvent en France pour suivre le programme du Master Law & Finance à l'Université d'Angers. Tous les cours sont à nouveau dispensés en anglais. Domaines étudiés : Corporate Finance (8 ECTS), Financial Regulation (12 ECTS), et Law & Economics (10 ECTS).

Enfin, au **quatrième semestre**, les étudiants se rendent en Pologne pour suivre le programme du Master Sciences économiques à l'Université Nicolaus Copernicus de Torun. Les cours sont dispensés en anglais. Domaines étudiés : Academic Writing and Research Seminars (8 ECTS), Financial Analysis and Managerial Accounting (6 ECTS), et Portfolio Theory (6 ECTS). De plus, chaque étudiant doit rédiger une thèse de Master (10 ECTS).

Au bout des deux années, tous les étudiants qui ont validés 120 ECTS sont diplômés et obtiennent les grades de Master des trois établissements partenaires.



Le Master en Finance Internationale est un programme à plein temps (septembre à août). A ce jour, il n'existe pas de possibilité de faire des aménagements pour accommoder des études à temps partiel.

■ Admission

Les étudiants intéressés par le Triple Diplôme Finance Internationale doivent candidater en Master 1 Finance parcours Law and Finance. Les candidats sont invités à télécharger leur dossier de candidature via la plateforme eCandidat à partir de l'onglet «Admission» de la page web «Triple Master en Finance internationale» (voir plus bas).

Sont admissibles les candidats titulaires d'une Licence (avec mention) en Sciences Economiques ou en Sciences de Gestion délivrée par une université française. Les diplômés d'une Double-Licence Droit-Economie ou Droit-Finance sont fortement encouragés à présenter leur candidature.

Les étudiants titulaires de diplômes étrangers peuvent également candidater, toutefois ce triple Master n'est pas ouvert aux étudiants résidant dans un pays à procédure CEF dépendant de Campus France.

Plus d'information : univ-angers.fr/deg → Formations → Étudiants étrangers

Le dossier de candidature doit inclure un CV détaillé et complet, au moins une lettre de recommandation par un universitaire, ainsi qu'une lettre de motivation.

Tous les candidats, à l'exception des citoyens de pays anglophones, sont tenus de présenter les résultats récents d'un test d'anglais standard (TOEIC, TOEFL etc.).

Une sélection initiale est effectuée sur la base du dossier de candidature. Les admissibles sont convoqués à une audition mi-juin. L'entretien se déroule en anglais. Les candidats résidant à l'étranger peuvent être auditionnés via Skype ou vidéoconférence.

■ Inscription

Pour des informations précises sur les modalités d'inscription et les droits de scolarité, consulter l'onglet «Admission» de la page web «Triple Master en Finance internationale» (voir plus bas).

Le paiement de la Contribution Vie Etudiante et de Campus (CVEC) est désormais exigé avant toute inscription.

Les étudiants arrivant d'un pays hors Espace Européen doivent demander à être couverts par le régime général de la Sécurité Sociale française. Après votre arrivée sur le territoire français et une fois votre inscription à l'Université effectuée (le Certificat de Scolarité sera exigé), vous devez obligatoirement vous inscrire et de façon gratuite sur etudiant-etranger.ameli.fr Si vous n'effectuez pas cette démarche, vous ne serez pas couvert(e). La date d'effet d'affiliation sera la date d'inscription à l'Université.

Les étudiants arrivant d'un pays de l'Espace Européen demeurent rattachés à la sécurité sociale de leur pays et bénéficient d'une prise en charge des soins sur la base de leur CEAM (Carte Européenne d'Assurance Maladie). Les étudiants des échanges Erasmus entrent dans ce cadre.

■ Web

univ-angers.fr/deg → Formations → Formations en Economie → Triple Master en Finance internationale

FACULTÉ DE DROIT, D'ÉCONOMIE ET DE GESTION
13 allée François Mitterrand - 49 036 ANGERS
T. 02 41 96 21 35

plus d'informations sur :
univ-angers.fr/deg

Contact :
univ-angers.fr/deg-contacts

suivez-nous sur les réseaux :

